

SÉANCE DU 26 AVRIL 2018

Le vingt avril deux mil dix-huit, il a été adressé à chaque conseiller une convocation pour une réunion qui aura lieu le vingt-six avril deux-mil dix-huit à vingt heures.
Le Maire.

PRESENTS : MME NASSIVET – M. BOURAIN – MME PAVERNE – M. COLIN – MME DOUMERET – MME GOURAUD
M. LATIMIER – MME LOIZEAU – MME LAURENT – M. LEROYER – MME MARTIN – M. MIOT
M. ROUZEAU – MME ZITOUNI (ARRIVEE QUESTION 3)

POUVOIRS : MME LAPRADE A MME LOIZEAU

EXCUSES : M. GIRAUD – M. DUBOIS

ABSENT : M. GRUCHY

SECRETAIRE : M. LEROYER

Madame le Maire ouvre la séance.

I- APPROBATION COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2018

2018-04-12_009

Le compte-rendu du précédent conseil du 12 avril 2018 a été communiqué aux conseillers municipaux qui en ont pris connaissance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2018.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

II- FINANCEMENT DES TRAVAUX D'URGENCE D'ETANCHEITE ET D'ENTRETIEN DU DONJON DE L'ÉGLISE NOTRE DAME. (QUESTION 1)

REPORTE A UN PROCHAIN CONSEIL

III- CHOIX DES CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE DANS LE CADRE DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES.

(QUESTION 2)

Dans le cadre de la procédure de consultation en cours pour le choix des équipes de maîtrise d'œuvre pour le projet de salle multi-activités et suite à l'analyse des candidatures reçues (22) et présentées lors de la réunion de travail du 26 avril 2018, trois candidatures ont été sélectionnées pour poursuivre la procédure vers les auditions pour le choix final.

Les trois candidatures sélectionnées sont :

- GRAVERIE & FOULON de Saintes (17) – pli n°7 ;
- AERTS & PLANAS de Rochefort (17) – pli n°9 ;
- Laurent GUILLON de Marans (17) – pli n°12.

Madame le Maire demande au conseil de valider cette étape de sélection des trois candidatures et d'autoriser la poursuite de la procédure. A cet effet un courrier sera envoyé à la SEMDAS pour confirmer le choix des trois candidatures retenues.

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

IV- ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS (PAVE).

(QUESTION 3)

2018-04-26_020/7.1

Monsieur Stéphane COLIN rappelle au conseil les étapes de mise en accessibilité des bâtiments communaux, de la voirie et des aménagements des espaces publics sur la commune.

Accessibilité des bâtiments communaux :

Le conseil a voté l'engagement de l'élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap) le 22/09/2015 par délibération n°2015-040. L'Ad'ap de Thairé a été approuvé par la Préfecture de la Charente-Maritime par arrêté n°2015-DDTM-TA02 du 20/01/2016. Ce document liste l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite et relate la programmation de travaux pour la mise en conformité de nos bâtiments.

Accessibilité de la voirie communale et des aménagements des espaces publics :

Le conseil a voté le lancement d'une démarche PAVE par délibération n°2017-031 le 12/07/2017 et a confié la mission au Syndicat Départemental de la Voirie des Communes de la Charente-Maritime (SV17).

Les résultats de la mission de réalisation d'un diagnostic d'accessibilité et de réalisation d'un plan de mise en accessibilité sur le périmètre d'étude des rues de Verdun, du 19 Mars 1962, des Bonnes Femmes, des Rouchers, du Four de Dirac, des Halles et des Places Notre Dame, de l'Hôpital et de la Mairie, nous sont parvenus.

Pour chaque secteur concerné, le SV17 a élaboré une liste des principales non-conformités et une estimation chiffrée des travaux à réaliser.

Cheminement	Voie	Travaux envisagés	Numéro de fiche	Estimation
N°1	Route de Verdun	Création de cheminement répondant aux normes PMR. Création et mise aux normes des traversées piétonnes.	F001	48 400,00 €
N°2	Rue du 19 Mars 1962	Création de cheminement répondant aux normes PMR. Création et mise aux normes des traversées piétonnes.	F002	74 970,00 €
N°3	Place Notre Dame	Création de cheminement répondant aux normes PMR.	F003	34 780,00 €
N°4	Route des Bonnes Femmes	Création de cheminement répondant aux normes PMR. Création et mise aux normes des traversées piétonnes. Mise aux normes arrêt de bus	F004	105 930,00 €
N°5	Rue des Bouchers et Place de l'Hôpital	Création de cheminement répondant aux normes PMR. Changement de nature de revêtement sur trottoir. Création et mise aux normes des traversées piétonnes.	F005	35 400,00 €
N°6	Rue de la Place	Création de cheminement répondant aux normes PMR. Création et mise aux normes des traversées piétonnes.	F006	69 170,00 €
N°7	Rue du Four de Dirac	Création de cheminement répondant aux normes PMR. Création et mise aux normes des traversées piétonnes.	F007	105 290,00 €
N°8	Rue des Halles	Création de cheminement répondant aux normes PMR. Création et mise aux normes des traversées piétonnes.	F008	31 910,00 €
			Total	505 850,00 €

Monsieur Stéphane COLIN précise au conseil que la quasi-totalité des voies communales et places concernées sont déjà intégrées dans les travaux d'aménagement du centre bourg répondant aux normes d'accessibilité. Il est demandé au conseil de délibérer sur l'adoption du PAVE.

Sur proposition de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide d'adopter le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE);**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.**

POUR : 14

ABSTENTION : 1

CONTRE : 0

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la session close.

La séance est levée à 20 H 30.

Liste des présents à la séance 26 avril 2018

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
Marie-Gabrielle NASSIVET		François MIOT	
Sébastien BOURAIN		Sylvie LOIZEAU	
Loris PAVERNE		Éric LATIMIER	
Stéphane COLIN		Sébastien GIRAUD	
Maryvonne LAPRADE		Jérôme DUBOIS	
Danielle GOURAUD		Benoît LEROYER	
Patricia DOUMERET		Rébecca MARTIN	
Dalila ZITOUNI		Séverine LAURENT	
Yves ROUZEAU		Sandy GRUCHY	

Table des matières séance du 26 avril 2018

Réf.

- | | | |
|-----|---|---------------------------|
| I | APPROBATION COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2018 | 2018-04-12_009 |
| II | FINANCEMENT DES TRAVAUX D'URGENCE D'ETANCHEITE ET D'ENTRETIEN DU DONJON DE L'ÉGLISE NOTRE DAME (QUESTION 1) | reporté |
| III | CHOIX DES CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE DANS LE CADRE DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES (QUESTION 2) | |
| IV | ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS (PAVE) (QUESTION 3) | 2018-04-26_020/7.1 |

